



EXTRAIT DE PÉTITION

(Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 1 001 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE la ligne de train de banlieue Deux-Montagnes, exploitée par l'Agence métropolitaine de transport (AMT), est la ligne de transport en commun la plus importante et la plus achalandée du réseau de trains passager de la grande région de Montréal;

CONSIDÉRANT QUE suite à sa reconstruction en 1995, on dénombre des problèmes de saturation dans les stationnements incitatifs et à bord des trains;

CONSIDÉRANT QUE des passagers sont souvent laissés sur les quais, incapables d'embarquer dans des wagons surchargés;

CONSIDÉRANT QUE les wagons sont remplis au-delà de leur capacité, et ce, au détriment de la sécurité des passagers;

CONSIDÉRANT QUE plus de 15 000 usagers utilisent la ligne de train électrique de Deux-Montagnes, et que plusieurs d'entre eux le font dans une perspective écologique;

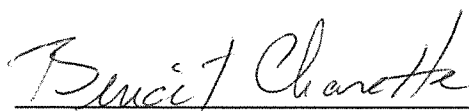
CONSIDÉRANT QUE les nombreux retards, les annulations de départs, et récemment les raccourcissements des trains n'ont contribué qu'à dégrader davantage la qualité du service offert sur cette ligne;

CONSIDÉRANT QU'un grand nombre de projets ont été proposés, à l'AMT et au ministère des Transports du Québec, afin d'augmenter la capacité de cette ligne et de résoudre les importants problèmes de congestion et de saturation, mais qu'aucun n'a été retenu;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec de poser des actions définitives pour régler les problèmes chroniques et d'investir les fonds nécessaires afin d'améliorer la qualité du service sur cette ligne de transport en commun négligée depuis plus d'une décennie.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.


Benoît Charette
Député de Deux-Montagnes

16-09-15

Date de signature de l'extrait